

Carrière de la Bouloye

Fort heureusement l'effondrement de la carrière de la Bouloye le 14 janvier 1913 se produisit la nuit ce qui évita la mort atroce d'une partie des 27 ouvriers qui travaillaient dans cette carrière.



Photo Roches et Carrières

Mais tous les outils, le matériel d'extraction, un fardier furent à jamais écrasés dessous comme le montre ces lances coincées là pour toujours.

Témoignage

Très souvent les effondrements comme celui de la Bouloye en 1913 ont transformé brutalement une partie de carrière en cimetière, c'est le récit que m'en fit lors de la « Daubinerie » du 15 septembre 2012 une dame de la famille Daubin dont je n'ai

pas pu, vu l'affluence, relever les coordonnées immédiatement, peut-être Mme Gérard Bourguignon...

L'exemple cité se situe à Montesson (78360) dans le Vexin où Fréjus Daubin avait une importante carrière. Cette dame fut très précise et crédible. Elle était allée visiter une carrière voisine. Voici son récit :

Il s'agissait d'une dangereuse carrière devenue d'un accès difficile. Tout un secteur de banc de ciel était tombé (les photos prises ne m'ont malheureusement pas été communiquées).

De cet endroit angoissant des volutes de vapeur s'élevaient prenant la forme de têtes humaines ou de chevaux. Il n'y avait pas d'autres volutes de vapeur dans cette carrière au-delà de cet effondrement.

A sa sortie, un ancien carrier m'a dit : « Tu viens de photographier un cimetière. Le matériel, les hommes, les chevaux sont restés là, écrasés dessous ».

Janvier 2003 : un dur hiver

Au-dessus : Sur le plateau de la Croix Saint-Léonard une flaque d'eau gelée qui indique l'emplacement de l'effondrement de la Carrière de la Bouloye.



Photo Roches et Carrières

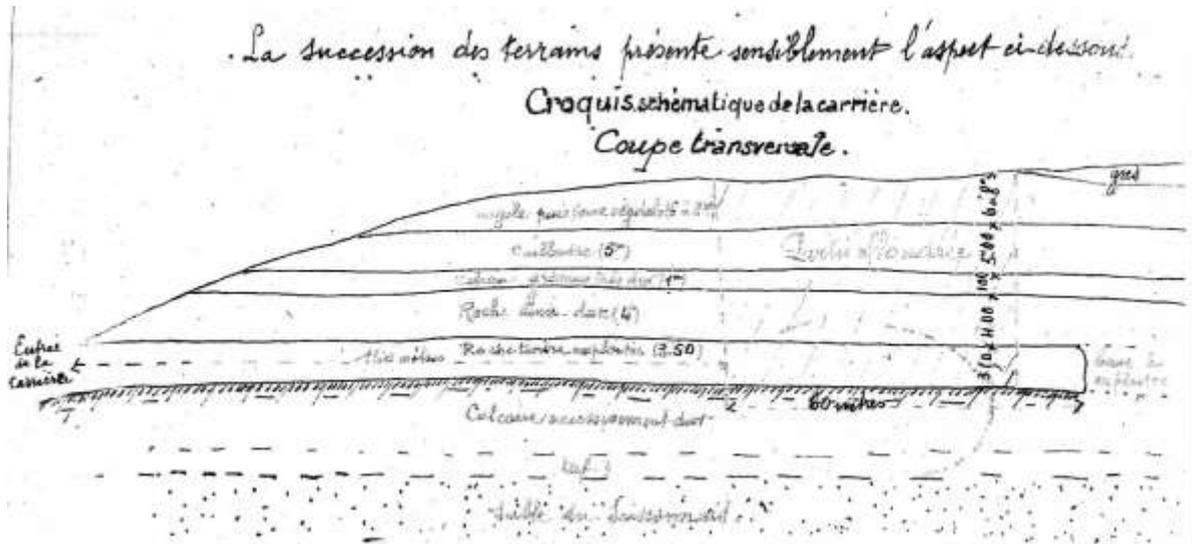
2022 : un dur été

En-dessous : dans la Carrière de la Bouloye, l'inquiétant empilement des roches brisées de l'effondrement du 14 janvier 1913.



Photo Damien Lefevre

Le diagnostic de l'effondrement



La carrière avait pour objet l'exploitation du banc de calcaire ^{tenère} de 3^m60 de puissance; elle se développa sur une longueur de 200 mètres environ et sur 100 mètres de large. L'exploitation se faisait par piliers; d'abord de 4 mètres sur 4 mètres, puis de 5 mètres sur 4 mètres, puis enfin de 5 mètres sur 5 mètres dans la partie effondrée. En prenant comme densité des terrains de recouvrement 2500 kg^m par m³, les piliers dans la partie effondrée travaillaient à 28 Kilogs par centimètre carré.

Le travail se faisait par huit chantiers (6 de 3 hommes et 2 de 2 hommes; 5 manœuvres et 1 chef de chantier).

Il résulte des déclarations que nous ont faites M. Dômarot représentant de M. M. Cuvet et Commier, et directeur des Travaux, le chef de chantier de la Carrière, et M. M. Nicolas, Sauterre, Montommet et Faure carriers que les phases successives de l'effondrement sont les suivantes:

Depuis huit jours, des fissures presque imperceptibles se montraient près des arêtes des piliers. On mit des bûtes en chêne, mais on constata que ces bûtes pouvaient facilement être retirées à la main, quelque temps après avoir été placées. M. Dômarot fit placer (vers les derniers jours de la semaine dernière), des témoins en plâtre sur les fissures des piliers. Samedi, M. Dômarot constata une rupture de quelques uns de ces témoins; la fonte avait toutefois moins de un millimètre et un examen attentif du ciel de la carrière n'avait rien alors montré de suspect.

Hier

Hier lundi 13 janvier, les ouvriers des deux chantiers vers huit heures du matin, constatèrent la formation, en plein front de taille, à 1 mètre environ au-dessus du sol d'une cassure horizontale se prolongeant sur 10 à 15 mètres. Ces ouvriers et ceux des chantiers voisins sont très affirmatifs à ce sujet; ils en discutèrent d'ailleurs entre eux, et ne croyant qu'à un danger par écrasement de piliers, ils regardèrent cet indice comme peu important et continuèrent le travail. - Vers 11 heures du soir, la fente du front de taille, qui avait augmenté, présentait une ouverture de plus d'un millimètre (on pouvait facilement y passer la lame d'un couteau). - Le travail fut interrompu et le chef de chantier téléphona à M. Domaret (dont le bureau est à St. Vast les Halles). - Ce dernier commença sa visite pour le lendemain mardi.

Aujourd'hui, mardi 14, les ouvriers en arrivant à la carrière vers 5^h $\frac{1}{2}$ entendirent le bruit de l'effondrement de la partie la plus avancée de la carrière, effondrement qui se continua jusqu'à 7 heures du matin.

J'ai pénétré dans la partie non effondrée de la carrière jusqu'à auprès d'un pilier où j'ai constaté une fissure récente; toute cette partie avant de la carrière n'a pas bougé et je n'ai pu aucune fissure. Estimant toutefois toute circulation dangereuse, et l'aspect du pilier fissuré me faisant craindre une continuation de l'effondrement, j'en fait barrer complètement l'entrée de la carrière interdisant toute entrée pour recherches d'outils ou autres. - M. M. Civet et Commier, présents, ont d'ailleurs été complètement de cet avis.

Un examen de la surface a permis de délimiter assez exactement l'effondrement. Un décollement important de terres végétales s'est produit, formant une crevasse elliptique de 120 mètres sur 60 environ, et atteignant par endroit près de 40 centimètres d'ouverture. Au centre de cette ellipse s'est formée une cuvette présentant une flèche de 1^m $\frac{1}{2}$ environ. J'ai fait entourer, par une clôture de picquets reliés par des ronces artificielles, toute cette partie effondrée.

A mon avis, cet accident provient d'une rupture du banc inférieur de la carrière, par suite d'affouillements ou de tassements qui se seraient produits dans les sables du Soissonnais, sables qui ne doivent pas être à plus de 7 à 8 mètres du sol de la carrière.

Le Contrôleur des Mines.
Signé: Richard.

171

Paris, le 16 Janvier 1913

Avis de l'Ingénieur des Mines.

Les témoignages recueillis au cours de l'enquête sommaire de M^r le Contrôleur des Mines Richard, et consignés dans le rapport ci-dessus, donnent lieu de présumer que la cause originaire de l'effondrement, doit bien être rapportée à un mouvement de la nappe sableuse qui supporte le calcaire grésier. C'est là un phénomène qui n'a pas encore été observé à ma connaissance, dans les carrières de pierre à bâtir de la région, et que l'expérience ne permettait pas de prévoir. Il est possible, comme l'indique M^r Richard, que ce mouvement résulte de l'affoulement des couches meubles des sables nummulitiques; car le recouvrement argileux de la carrière est peu important, et a pu donner prise à des infiltrations d'eau.

L'enquête circonstanciée s'efforcera de dégager les causes précises de l'effondrement. Des essais de résistance à l'écrasement seront notamment effectués, en vue de rechercher si la proportion ^{celatypre} des vides et des piliers était convenablement appropriée au degré de résistance de la pierre. Les mêmes essais seront poursuivis, si besoin est, pour les autres carrières de pierre à bâtir de la région dans le but de déterminer les mesures de précaution qu'il pourra y avoir lieu de prescrire, par voie d'arrêtés préfectoraux, dans l'intérêt de la sécurité.

J'ai confirmé, par écrit, à l'exploitant l'interdiction absolue de laisser quiconque pénétrer dans la carrière; je l'ai, en outre, invité à m'aviser, sans délai, de tout nouvel écrasement de piliers qui viendrait à se produire. L'accident ne paraît pas, pour le moment, comporter d'autres mesures immédiates.

L'Ingénieur des Mines,

Vu et transmis avec avis conforme
à Monsieur le Préfet de l'Oise (1)
PARIS, le 17 Janvier 1913
L'Ingénieur en Chef
de l'Arrondissement de Versailles

Malgré un taux de défrèvement très important la section des piliers était suffisante pour soutenir le poids de la couverture mais ils se sont enfoncés dans le sol sous miné de la carrière.